

N°23
07/2020

Le petit journal du Vigan



p. 3

CONSEIL MUNICIPAL



p. 6

TRAVAUX



p. 8

TOUR DE FRANCE



p. 18

ANIMATIONS &
CULTURE

SYLVIE ARNAL



UNE PAGE SE TOURNE

Durant de nombreuses années, j'ai eu la chance de travailler auprès d'Éric Doulcier qui m'a fait confiance et qui a permis de grandes avancées pour la ville du Vigan. Je lui suis très reconnaissante, j'ai beaucoup appris à ses côtés, grâce à son intégrité et à son humanisme.

Je suis fière du bilan de ces deux mandats et de notre travail pour la ville. Nous pouvons notamment citer les travaux qui ont embellie notre cité, la gestion saine du personnel communal et la maîtrise financière du budget grâce à laquelle notre collectivité est prise au sérieux.

À présent, voici mon premier édito pour ce journal municipal.

Je suis fière de poursuivre l'effort que nous avons insufflé ensemble, et il faudra continuer à travailler en gardant cette rigueur lors des six prochaines années.

UN NOUVEL ÉLAN

C'est aux côtés de la nouvelle équipe que je souhaite désormais porter les projets de notre ville, dans une réelle transparence, avec honnêteté et sérénité. Leurs compétences diverses et complémentaires seront un réel atout pour le Vigan. J'ai mis ma confiance dans cette équipe pour qui la communication est primordiale, avec chacun et dans un esprit d'écoute.

Être maire du Vigan est une grande responsabilité, j'en ai pleinement conscience. Notre territoire recèle un grand potentiel et c'est notre devoir de le valoriser et de permettre le maintien d'une activité économique grandissante. Les Viganaises et les Viganaïs doivent se sentir écoutés, associés, pouvant compter sur un conseil municipal engagé ainsi que sur des agents municipaux dévoués.

SORTIE DE CRISE

Comment ne pas évoquer à présent cette crise sanitaire brutale et imprévisible qui a eu un grand impact sur les différentes sphères de notre vie : familiale, professionnelle ou encore financière.

Nous avons pris nos fonctions dans une période très particulière, période durant laquelle il a fallu réagir correctement et rapidement pour gérer les difficultés. C'est en premier lieu vers celles et ceux qui ont fait face et qui ont continué à faire fonctionner notre pays que je voudrais adresser ma reconnaissance, en particulier le secteur médico-social et le personnel des magasins d'alimentation. Deux secteurs majoritairement féminins. Des femmes qui, particulièrement dans notre pays viganais, ont tenu le gouvernail depuis le début de cette crise. Il est toutefois bon de noter que l'épidémie n'a eu qu'un impact modéré sur notre territoire d'un point de vue sanitaire. Malgré les conséquences humaines, sociales ou encore économiques que nous envisageons difficiles pour les mois à venir, nous agirons aux côtés des Viganaises et des Viganaïs dans l'intérêt de chacun pour pallier ces difficultés.

ET APRÈS ?

Nous regardons une fois de plus vers l'avenir avec espérance. De cette crise, il faudra tirer des leçons. Peut-être est-elle le déclencheur d'un nouveau mode de vie, sans doute moins consumériste mais plus humain. Gageons que nous aurons au moins compris l'importance de la production

locale et de l'impact que pourra apporter une ré-industrialisation de nos territoires. L'entraide et la solidarité ressorties de cette période nous ont bien montré l'importance de nos instances à une échelle plus humaine. Gageons que notre ruralité est un atout. Faisons le pari que ce qui hier nous isolait et réduisait notre attractivité sera demain notre force.

Notre équipe travaille sur de nombreux projets qui seront au plus vite mis en place, dans l'intérêt général et visant à valoriser la place de chacun sur notre territoire.

Vous découvrirez au fil de ce journal nos projets en cours :

- développement du vélo
- économie locale
- soutien aux habitants
- travaux de rénovation
- Tour de France
- animations

RENCONTRER VOS ÉLUS

Pour rencontrer M^e la Maire Sylvie Arnal, prendre rendez-vous au 04 67 81 66 10 ou par mail à sylvie.arnal@levigan.fr.

Pour rencontrer un adjoint au maire, contacter l'accueil au 04 67 81 66 00 ou par mail à service.accueil@levigan.fr.

PERMANENCE DES ÉLUS, sans rendez-vous, tous les 3èmes samedis du mois, de 9h30 à 11h, en mairie.

MAIRIE DU VIGAN

Place Quatrefages de Laroquète - 30120 Le Vigan
04 67 81 66 00 - service.accueil@levigan.fr

OUverture au public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.
www.levigan.fr.

LE PETIT JOURNAL DU VIGAN

N° 23 - Juillet 2020

Mairie du Vigan - 30120 Le Vigan - 04 67 81 66 00

Directeur de la publication : Sylvie Arnal

Maquette : Stéphane Valade

Impression : Imprimerie Clément, 30120 AVÈZE

Imprimé sur papier 100 % recyclé

Tirage : 2 500 ex.

Dépôt légal : juillet 2020 - N° ISSN en cours d'attribution

PRESENTATION DES ELUS



Sylvie Arnal est Maire du Vigan depuis le 23 mai 2020. Investie depuis 12 ans auprès des Viganaises et des Viganais, d'abord en tant qu'adjointe à la vie scolaire puis en tant que première adjointe, elle a constitué une équipe de vingt-et-une personnes auxquelles se rajoutent six personnes de l'équipe d'Alessandro Cozza. Voici une présentation du conseil municipal emmené par Sylvie Arnal.



Sylvie Pavlista est tour à tour bras droit, confidente et clé de voûte de l'équipe. Bref, elle est la première adjointe, déléguée à l'urbanisme. Elle a la charge, en outre, des projets urbains, des travaux, de la voirie, des espaces publics et de la propreté urbaine, du village de vacances La Pommeraie et de l'économie locale. Elle est aussi enseignante et directrice de l'école maternelle.



Jérôme Sauveplane est le deuxième adjoint de l'équipe. Amoureux de la nature, il est entrepreneur et oléiculteur. Il porte une vision engagée en faveur de la transition écologique et de la préservation de notre cadre de vie, ce que sa délégation à l'environnement confirme, délégation qui comporte aussi l'inclusion et la participation des citoyens à la décision publique. Les foires et marchés sont aussi dans son giron.



Elsa Lewin est adjointe à l'éducation, à la jeunesse et à la communication. Sa délégation va du plus jeune âge, jusqu'à l'enseignement supérieur avec le campus connecté. Elle souhaite également que la communication soit le gage d'une équipe municipale attentive et à l'écoute des citoyens.



Jules Chamoux est étudiant et le plus jeune adjoint de l'équipe. À 25 ans, ingénieur dans l'énergie, il poursuit ses études à l'ENA tout en restant attaché au territoire et à ses racines. Il s'occupe des finances, du contentieux et du cimetière.



Halima Filali est technicienne assurance qualité chez Well. Adjointe aux solidarités, sa délégation englobe la politique de cohésion sociale, la politique de la ville, l'action sociale, les actions et hébergements en faveur des personnes âgées, la politique du handicap et l'égalité des droits. Elle souhaite contribuer, dans une démarche collective, à faire du Vigan une ville plus vivante, plus innovante et plus épanouissante pour chacune et chacun.



Denis Sauveplane est, à 68 ans, le doyen de l'exécutif. Il est motivé et convaincu de la pertinence de cette nouvelle équipe qui incarne la transition entre ce qui a été réalisé, ce qui est en route et l'innovation nécessaire à l'avenir de la commune et du pays viganais. Denis a reçu délégation du maire dans le domaine de la culture.



Ulysse Boisson est régisseur TV/cinéma. Il a pu participer à de nombreux tournages partout en France. Avec sa compagne, il revient en pays Viganais pour le cadre de vie, et souhaite aider à le développer en s'engageant notamment pour un mode de vie plus résilient et sur la gestion des déchets.



Lionel Costes est artisan mécanicien et a rejoint avec joie cette belle équipe motivée et pleine de riches idées pour un avenir constructif de notre commune et de notre territoire. Il s'intéresse aux questions de transport et de mobilité.



Magali Fesquet est sage-femme. Elle est engagée sur les sujets relatifs à la solidarité, à l'éducation et à la santé.



Lionel Girompaire est un des « sortants ». Ingénieur forestier, il poursuit son engagement avec Sylvie Arnal et sa nouvelle équipe, toujours disponible pour œuvrer au développement et à la réussite du Vigan et du territoire.



Katia Julia, 21 ans, est étudiante en psychologie sociale et passionnée d'écologie. Elle veut dynamiser nos Cévennes, défendre la place des jeunes dans notre ville et avoir un rôle concret dans la mise en place de projets auprès de Sylvie Arnal.



Valérie Machecourt est professeure des écoles à la retraite, militante aux Amis de la terre, pour un développement de notre territoire prenant en compte les enjeux écologiques du XXI^e siècle. Elle est également engagée au Ceméa qui agit dans l'éducation populaire.



Anna Mesbah est la benjamine de l'équipe. Elle a rejoint l'aventure à tout juste 18 ans et est étudiante en première année de droit à l'université de Montpellier. Passionnée de musique, il lui tient à cœur de mettre en place et de soutenir divers projets culturels et artistiques.



Émilie Pascal est fonctionnaire territoriale. Engagée depuis plusieurs années dans l'associatif sportif, être sur une liste municipale est dans la continuité de son investissement quotidien au service des Viganaises et des Viganais.



Éric Poujade est professeur d'histoire-géographie à la cité scolaire André Chamson. Impliqué dans de nombreuses associations en pays viganais, il souhaite poursuivre et enrichir un travail municipal déjà reconnu par nos concitoyens.



Chantal Pratlong est responsable ressources humaines au Mas Cavaillac, et enrichit l'équipe grâce, notamment, à sa formation et ses compétences en comptabilité et en matière financière et à son engagement social.



Emmanuel Puech est sapeur-pompier professionnel et représentant de parents d'élèves. Sportif et sensible à l'importance de l'éducation, il souhaite naturellement œuvrer à l'intérêt général dans une démarche constructive.



Laure Teisseyre est commerçante et archéologue de formation. Elle est passionnée par l'histoire de notre ville et de notre territoire, et motivée pour contribuer à l'animation du musée cévenol.



Jean-Baptiste Thibaud est chercheur en biologie au CNRS. Il s'intéresse aux sujets liés à l'enseignement supérieur et plus largement à la vie de la cité et à la participation active de toutes et tous.



Gérard Versault est artisan du bâtiment. Soucieux de l'enjeu écologique et du « vivre ensemble », s'engager dans l'équipe municipale est sa manière d'agir pour défendre notre cadre de vie de qualité avec convictions.



Présentation des élus de la liste **Ensemble, donnons un avenir aux Viganais**

Alessandro Cozza, fonctionnaire territorial au département du Gard. Engagé à défendre l'intérêt général et à participer au développement de ce territoire qu'il affectionne particulièrement.



Pauline Pagès, cadre. Très attachée à notre territoire, elle est convaincue que nous devons agir ensemble pour re dynamiser le Pays Viganais.



Bernard Causse, retraité de la Sécurité Sociale. Il est engagé pour redynamiser notre ville et répondre aux attentes des habitants, en apportant son expérience.



Aude Robillard, commerçante. Elle est engagée pour donner une nouvelle impulsion au Pays Viganais, et souhaite l'obtenir par un travail d'écoute et de cohésion.



Maxime Garcia, enseignant en Sciences de la Vie et de la Terre. Son engagement, mûrement réfléchi, lui donnera l'occasion d'être au côté de la population pour œuvrer au plus près de leurs préoccupations.



Monique Laurent, professeur des écoles, retraitée. Elle souhaite s'investir pour être à l'écoute des autres, défendre des projets qui serviront au Pays Viganais.

LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL A ÉTÉ PRÉSENTÉE LORS DU PREMIER CONSEIL MUNICIPAL, LE 23 MAI 2020

En voici les 7 points. Charte de l'élu local

1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.
4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.
5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.
6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.
7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire n'est pas encore terminée. Bien que longtemps préservé, Le Vigan a connu plusieurs cas de COVID-19 ces dernières semaines.

Mme le Maire, Mme la sous-préfète, M. Le Préfet, la gendarmerie, les médecins, et l'Agence Régionale de la Santé ont pris en charge cette situation dès son émergence afin de mettre en place toutes les mesures nécessaires.

Mme ARNAL a décidé de fermer les écoles maternelle et élémentaire Jean Carrière par mesure de précaution, M. le Préfet a pris un arrêté interdisant les rassemblements de plus de 10 personnes sur le domaine public (20 personnes dans le cas des obsèques) pendant 36 heures. A l'heure où nous écrivons ces lignes, 19 cas ont été recensés, les personnes touchées et les personnes « contacts » ont été confinées, la situation est maîtrisée.

Cette crise sanitaire a eu, depuis le 17 mars, de nombreuses conséquences sur notre vie quotidienne, sur notre mobilité, sur notre lien social, mais aussi sur notre économie, et sur l'animation de notre ville.

Elle a également révélé les atouts de notre territoire, où la nature est partout présente et offre un environnement privilégié.

Il nous faudra encore être patients, respecter les gestes barrières, agir avec prudence, tout en profitant de notre bel été au Vigan.

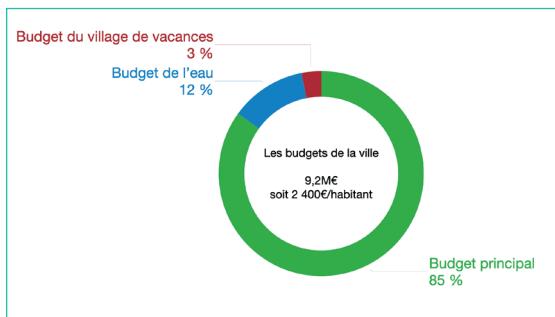
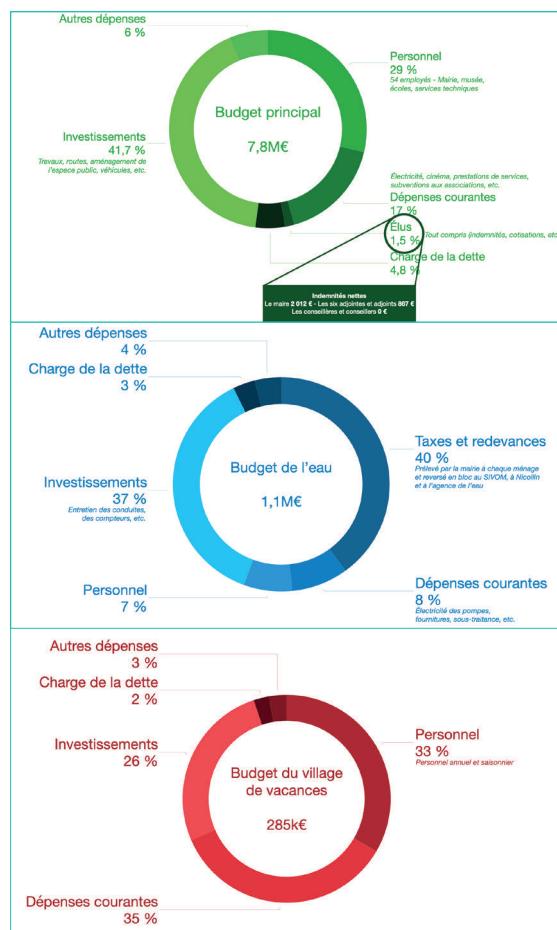
FINANCES DE LA VILLE

Le budget de la ville pour 2020 a été voté en conseil municipal le 27 juin dernier.

Nous souhaitons que les finances de la ville soient accessibles à tous. Les grandes lignes des budgets municipaux vous sont présentées ci-dessous sous forme de graphiques.

Cette année 2020 poursuivra l'effort consacré à la rénovation de la ville afin d'assurer le confort de chacun et l'attractivité du Vigan. Les impôts n'augmenteront pas, et l'endettement continuera à être maîtrisé, grâce à une gestion saine du budget. Les grandes orientations commencent déjà à se mettre en place : favoriser les déplacements doux, rénover le groupe scolaire, soutenir le dynamisme de notre territoire (économie locale, marchés, animation...), relier tous les quartiers de la ville, bâtir les projets en concertation avec les habitants et les professionnels.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur les finances de votre ville sur le site internet de la mairie : www.levigan.fr rubriques : "conseils municipaux" et "finances de la ville"



TRAVAUX

ÉCOLES : réfection d'une partie de la toiture de l'école primaire et des peintures du dortoir de l'école maternelle

La période des vacances estivales est l'occasion chaque année de procéder à des travaux dans les locaux scolaires.

Cet été, une partie de la toiture de l'école primaire va être reprise sur environ 240 m².

Celle-ci est vieillissante et avait été endommagée en 2019 suite à de fortes rafales de vent.

Ce chantier sera réalisé par l'entreprise Filali pour un montant de 62 000€, l'ensemble des chevrons sera changé ainsi que les tuiles et la zinguerie, une ligne de vie sera également installée afin de faciliter et sécuriser les interventions futures sur la toiture.

En ce qui concerne l'école maternelle, la peinture du dortoir sera réalisée en régie par les services techniques.

BOURILHOU :

Le rez-de-chaussée du Bourilhou fera l'objet de travaux également cet été, le gymnase sera entièrement réhabilité.

L'entreprise Girard Landry réalisera le changement de l'ensemble des huisseries pour un montant de 19 000€, le sol sera repris par l'entreprise Bourd, les peintures et l'électricité seront refaits par les services techniques en régie.

A l'automne, les sanitaires seront également refaits par les services techniques

EAU : La commission des finances a étudié le prix de l'eau, avec comme objectif fixé par le conseil de maintenir un prix abordable tout en investissant dans les 57 kilomètres de conduites et ses 9 réservoirs.



FOYER ALBOUY : le foyer Albouy a fait l'objet d'un changement de l'ensemble des huisseries et de la pose de volets roulants, le chantier a été réalisé par l'entreprise de menuiserie Philippe pour un montant de 19 000€.

ÉGLISE SAINT PIERRE :

les services techniques de la ville ont remis aux normes actuelles le circuit électrique de l'église et procéderont à l'automne à la réfection des peintures et du plafond de la sacristie.

Par ailleurs les entreprises Bourdier et Sénégas ont procédé à la reprise d'une partie des enduits intérieurs au niveau du cœur et à la reprise des peintures à côté de l'orgue.

Enfin, parallèlement aux travaux sur la sacristie, l'entreprise Philippe Doulcier réalisera la réfection de la toiture de la sacristie, montant des travaux 10 000 €

RÉNOVATION D'UN APPARTEMENT afin d'accueillir des gendarmes auxiliaires

Mme le maire a signé une convention avec le groupement de gendarmerie afin d'accueillir dans un logement communal des gendarmes auxiliaires qui viennent renforcer pendant les périodes de vacances les effectifs de la caserne du Vigan. Pour ce faire, la municipalité a souhaité rénover un appartement situé dans le bâtiment du Bourilhou, les travaux ont été réalisés par des entreprises locales et les services techniques. Le mobilier a été acheté à M & M à Molières-Cavaillac.

Ce logement est opérationnel depuis le 7 juillet et accueille deux gendarmes pour toute la période estivale.



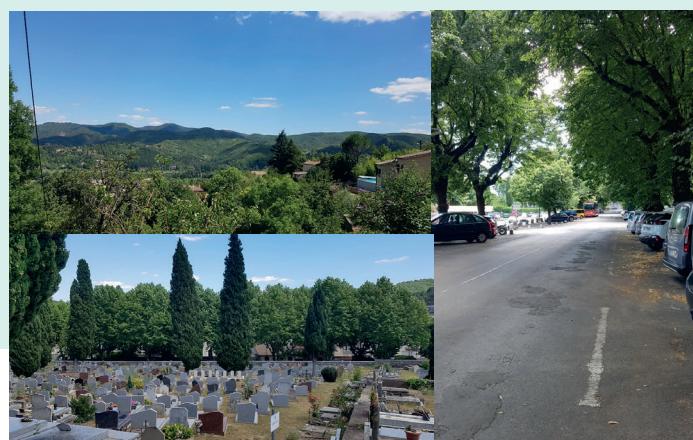
VOIRIE : Une consultation a été lancée par la mairie en juin pour une campagne de goudronnage des routes communales.

Un marché de 119 000€ a été attribué à l'entreprise Serra pour la réalisation de ces travaux.

Ces travaux concerneront :

- le chemin haut de Valamont
- l'avenue de Rochebellet
- Plusieurs tronçons de la route de la Merlière
- HLM la Prairie
- Chemin de la Combe
- Avenue des Combes
- Chemin haut des Châtaigniers et sur la ville

L'entreprise Serra s'est engagée à réaliser ces travaux durant cet été.



UNE NOUVELLE ORGANISATION

LES MARCHÉS DU VIGAN, RETOUR SUR UNE AVENTURE MAIN DANS LA MAIN AVEC LES PRODUCTEURS.



Suite à l'annonce du 14 Mars concernant le confinement généralisé, seuls les commerçants alimentaires, sédentaires ou non, pouvaient continuer leurs activités. C'est donc à un marché très aéré, sans attroupement, que nous avons eu droit le 21 Mars ; preuve s'il en est que les viganais sont responsables et appliquaient déjà les règles de distanciation. Mais prenant de nouvelles mesures, le gouvernement a décidé de fermer sans distinction, les marchés couverts et de plein vent. Le Vigan n'y a pas réchappé. Devant l'injustice et l'incompréhension de laisser ouvertes les grandes surfaces et d'interdire aux producteurs de tenir des stands, la chambre d'agriculture, la confédération paysanne, la Fédération Nationale des Syndicats des Commerçants des Marchés de France et d'autres ont fait pression pour mettre fin à

cette incohérence. Les producteurs se sont retrouvés sans possibilité d'écouler leur production qu'ils n'avaient pas la capacité de stocker outre mesure, la France se lançait dans un gaspillage de production alimentaire sans précédent.

Face aux revendications, le gouvernement a permis aux préfets de donner des dérogations pour l'ouverture de certains marchés. Mais malgré plusieurs demandes au préfet du Gard, même avec le soutien de Mme la sous-préfète, nous avons seulement obtenu l'autorisation d'organiser un « drive » de 10 producteurs ! Puis à force de faire pression et celle-ci montant de toute part, nous avons ensuite eu l'autorisation d'organiser un marché clos avec 10 producteurs, et pour permettre légalement à une dizaine de producteurs de plus de pouvoir vendre leur production, nous avons mobilisé des locaux municipaux et privés pour les accueillir.

Le 11 Mai, le déconfinement partiel a permis l'ouverture généralisée des marchés sous surveillance étroite de la préfecture. Nous n'avons pas oublié les commerçants de produits non alimentaires qui ont eu, comme beaucoup, de grosses difficultés



financières. Nous avons été un des premiers marchés à les accueillir sans discrimination. Les mesures sanitaires imposées nous ont conduit à déplacer certains étals. C'est en concertation avec la vingtaine de producteurs présents aux marchés confinés que nous avons agrandi le marché en utilisant le parvis de la mairie. La circulation est alors fermée sur une partie du plan d'Auvergne avec l'accès au parking du Mont d'Haussez maintenu. Nous maintiendrons a



priori (sous réserve de nouvelles contraintes sanitaires) cette organisation au moins jusqu'en Septembre. Nous nous adapterons ensuite aux nouvelles mesures en profitant de l'expérience des marchés précédents.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidé à mettre en place les solutions d'appoints par le prêt de locaux, les producteurs qui sont reconnaissants du travail et de la mobilisation importante de la mairie et les services de la mairie qui ont su s'adapter. Nous remercions aussi tous les viganais qui respectent les mesures nécessaires au maintien des marchés et de manière plus générale les mesures nécessaires au bon déroulement du quotidien qui font de la vie de la cité une vie plus sereine.



ENTRETIEN DES ESPACES NATURELS DANS NOTRE VILLE

Les services de la ville sont mobilisés dans l'entretien des espaces verts et naturels de la ville. Espaces plantés aux entrées, sorties et dans différents points de la ville, bacs de fleurs, élagage et vérification des arbres, mais aussi entretien très régulier du cimetière sont assurés en grande partie en régie, avec le renfort d'entreprises professionnelles quand nécessaire. De nouveaux espaces de végétalisation sont prévus dans les mois à venir.



TOUR DE FRANCE

ÉVÉNEMENT - TOUR DE FRANCE - 3 SEPTEMBRE 2020

LE TOUR DE FRANCE TRAVERSERA, LE 3 SEPTEMBRE, LA VILLE DU VIGAN.

Ce sera l'étape 6 du tour de France 2020, Le Teil > Mont Aigoual, avec une arrivée sur notre sommet et un défi de taille, la montée de la Lusette, qui débutera au cœur du Vigan.

L'étape a été présentée le 2 juillet en conférence de presse au Mont Aigoual.

Arrivant depuis la route de Ganges, les coureurs passeront par le rond-point de Tessan, le rond-point Charles-de-Gaulle, entreront dans le Vigan par la rue Emmanuel d'Alzon, puis passeront le rond-point du Cinéma pour tourner vers la place d'Assas, puis sur le Boulevard du Plan d'Auvergne, en passant devant la mairie. Ils prendront ensuite le Boulevard des Châtaigniers, l'avenue Pasteur et entameront leur ascension vers l'Aigoual en empruntant la Route Neuve.

HORAIRES :

Les passages sont prévus à 14h30 pour la Caravane, à 16h pour les coureurs.

CIRCULATION / COUPURE DES ROUTES :

Les coupures, d'une durée moyenne de 3h30 à 4h, se font progressivement dans le temps, selon les horaires de la course :

une heure avant le passage de la caravane, jusqu'à 30mn après les coureurs.

Il est conseillé aux spectateurs d'arriver suffisamment tôt avant les coupures et aux habitants de prendre leurs dispositions.

(Le stationnement est INTERDIT sur les chaussées).



Sylvie Pavlista et Halima Filali, aux côtés de Fabrice Verdier et Christian Prudhomme
Conférence de Presse du Tour, 2/07/20

ANIMATIONS / APPEL AUX ASSOCIATIONS :

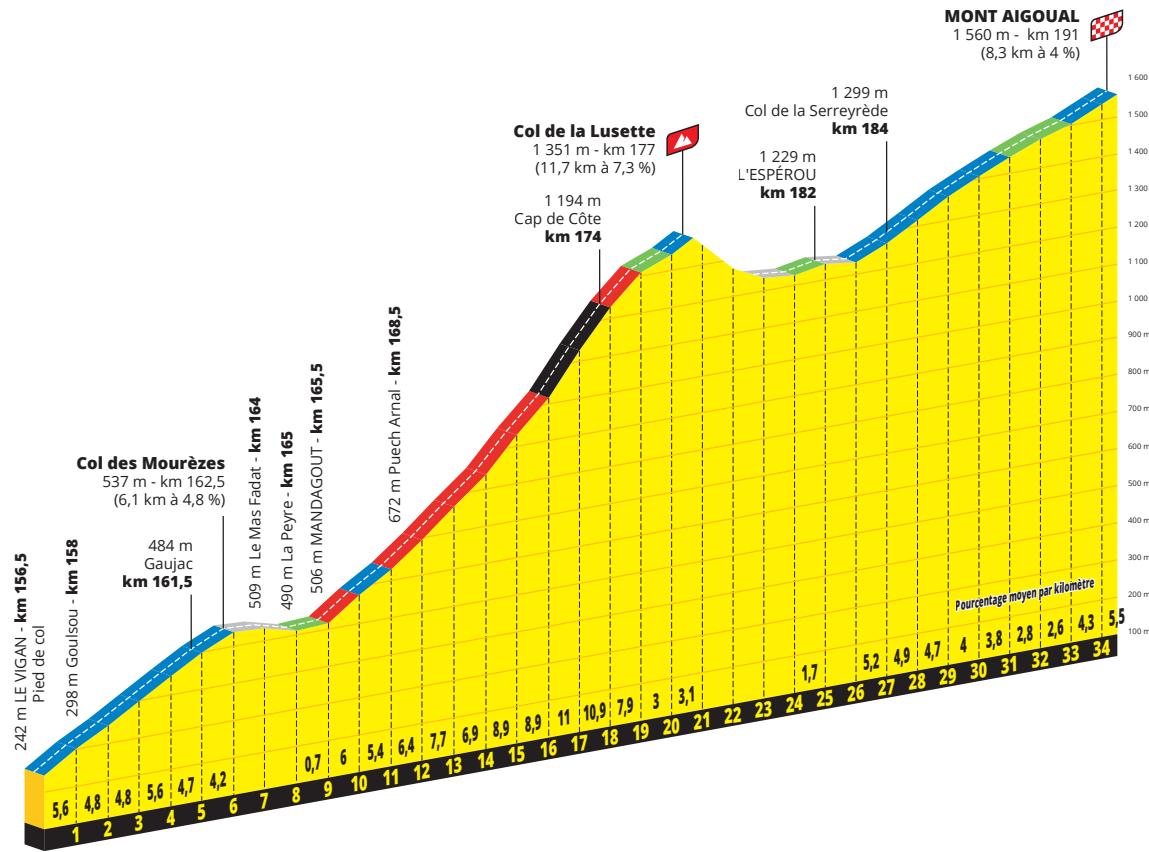
Le Vigan, les acteurs économiques et le monde associatif sportif et culturel préparent des animations pour cette grande journée.

Si vous souhaitez participer, avec votre association ou votre entreprise à l'animation du Vigan, contactez la mairie à : service.accueil@levigan.fr

Tél : 04 67 81 66 00

« L'arrivée au Mont Aigoual se situera sur un vaste plateau, aux confins des départements du Gard et de la Lozère. Les escaliers qui permettent d'y accéder donneront à la journée une tonalité piégeuse en particulier lorsqu'il faudra s'attaquer aux rudes pourcentages du col de la Lusette. Au sommet, il restera une quinzaine de kilomètres jusqu'à la ligne d'arrivée. La plus grande vigilance sera de mise pour les favoris du Tour. »

Christian Prudhomme,
directeur du Tour de France.



ECONOMIE LOCALE

QUAND JE PEUX, JE CONSOMME DANS MA ZONE

Soucieuse de soutenir les commerçants et professionnels du Vigan et d'accompagner le dynamisme économique du territoire, la Mairie du Vigan a souhaité se doter d'une délégation "Economie locale" confiée à la première adjointe, Sylvie Pavlista, qui répond à nos questions :

UNE INITIATIVE POUR RÉPONDRE À LA CRISE ?

Notre maire, Sylvie Arnal, m'a confié la compétence de l'économie locale, qui est aussi une compétence de la communauté de communes, mais il nous semblait intéressant d'être le relais, d'être l'oreille à l'écoute des restaurateurs, des cafetiers, des commerçants, des artisans, des entrepreneurs. Nous avons pris quatre

mesures en faveur, pour l'instant, des restaurateurs et des cafetiers :

Première mesure : nous leur avons permis d'agrandir leur terrasse pour répondre aux nouvelles mesures dues à la crise sanitaire

Deuxième mesure : nous leur avons proposé, et bien sûr, ils ont été d'accord, une exonération de leurs droits de terrasse pour toute l'année 2020

Troisième mesure : habituellement ils pouvaient utiliser leur terrasse du mois d'avril jusqu'à octobre de manière élargie, là nous leur avons proposé de l'utiliser en version agrandie toute l'année du 1^{er} janvier au 31 décembre et nous ferons le point avec eux à la fin de l'année

Quatrième mesure : nous avons établi un dialogue régulier avec eux, que nous maintiendrons tout au long du mandat

ET LES AUTRES ?

Ces mesures font partie d'un plan plus global de sortie de crise. Juste un exemple: nous avons accompagné tout au long de la crise sanitaire les forains et les producteurs locaux auprès de la sous-préfecture, de la préfecture et des autorités sanitaires et nous avons, depuis le début du déconfinement, élargi le site du marché jusqu'au parvis de la mairie de façon à assurer son maintien.

QUE FAIRE À MON ÉCHELLE ?

Soutenons ensemble notre économie, consommons local.

Essayons au maximum de faire nos achats sur notre territoire, pour relancer notre économie, limiter les dépenses énergétiques de déplacement, soutenir nos commerçants.

VILLAGE VACANCES

Située sur un parc arboré de 3ha, à 15 min à pied ou 5 min en vélo du cœur de ville du Vigan, notre Village vacances La Pommeraie ouvert à l'année, propose en saison de nombreuses activités.

Doté de 37 gîtes accueillant 4 à 8 personnes, d'une piscine et d'une pataugeoire, et nouvellement d'une cuisine permettant de proposer un service de restauration pour les résidents, le Village Vacances La Pommeraie est un atout pour notre territoire. Il est labellisé Qualité Tourisme Sud de France, Qualité Tourisme et Ambassadeur Les Causses et Cévennes.

En haute saison, l'équipe du Village Vacances propose des animations pour les petits et les grands, ainsi qu'un espace de loisirs : Ping-pong, billard, pétanque, jeux de société, aire de jeux pour enfants, badminton, bibliothèque, sans oublier la piscine. Il propose aussi d'accueillir les groupes et séminaires toute l'année, avec sa grande salle adaptée aux réunions.

CONTACT : 9 avenue du Sergent Triaire - 30120 LE VIGAN - Tél. 04 99 54 56 40

Mail : village.vacances@levigan.fr - <https://www.village-vacances-cevennes.fr>



LE VÉLO

Le développement de la circulation à vélo est une des priorités de ce mandat. Dès le mois de juin, des « garages » à vélo ont été installés dans différents points de la ville (v. Illustration), d'autres verront le jour dans les mois à venir. Tous les travaux à venir veilleront à prendre en compte la sécurité et la facilité de circulation pour les cyclistes. Une concertation avec l'ensemble des acteurs du vélo sur le territoire sera proposée dans l'été

N'OUBLIEZ PAS VOTRE VÉLO !



Nous installons des supports à vélo dans la ville, pour favoriser les déplacements doux.

Un avis ?
service.accueil@levigan.fr
ou 04 67 81 66 00



SAPEURS-POMPIERS

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS



La relation avec le SDIS est une priorité de ce début de mandat.

Mme ARNAL a rencontré M.PISSAS, président du SDIS, dès la fin du mois de juin afin d'évoquer avec lui la cession de la Caserne des pompiers du Vigan pour l'euro symbolique, la rénovation et l'agrandissement de la Caserne, et le contentieux concernant la cotisation de la Ville au Service départemental d'incendie et de secours.

Une discussion très constructive : La Ville du Vigan ayant provisionné chaque année l'ensemble des sommes demandées, la discussion autour du montant de la cotisation se réalise dans de bonnes conditions, et un RV sera prochainement fixé pour signer la cession de la Caserne par la Ville du Vigan au SDIS, pour l'euro symbolique, permettant au SDIS d'entamer ensuite rapidement la rénovation de la Caserne.

LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DU VIGAN LANCE UNE CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DE SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES.

Pour de plus amples renseignements, contactez le chef du centre d'incendie et de secours du Vigan au 04.67.81.64.55.

Le Gard compte environ 3000 sapeurs-pompiers. Parmi eux, près de 2700 hommes et femmes sont sapeurs-pompiers volontaires.

Parallèlement à leur profession, à leurs études ou à leur vie familiale, les sapeurs-pompiers volontaires vivent un engagement au service de leurs concitoyens. Cet engagement est indispensable pour garantir une bonne organisation et permettre à chaque citoyen de bénéficier des secours d'urgence.

Après une formation initiale, ils peuvent porter secours aux victimes d'accidents, éteindre des incendies ou intervenir dans des situations d'urgence aux côtés des autres services publics.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT :

L'engagement de sapeur-pompier volontaire est subordonné aux conditions suivantes :

- Être âgé de 16 ans au moins et de 55 ans au plus,
- Jouir de ses droits civiques et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions,
- S'engager à exercer son activité de sapeur-pompier volontaire avec obéissance, discrétion et responsabilité, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur,
- Remplir les conditions d'aptitude physique et médicale correspondant aux missions confiées aux sapeurs-pompiers volontaires,
- Résider de préférence sur le secteur du Vigan,
- Il n'est pas nécessaire d'être de nationalité française.



SANTE

SANTÉ PLURIELLE

Après 6 ans de travail, un nouvel espace de santé a été créé au Vigan en 2020. Une quinzaine de praticiens se sont regroupés autour d'un projet commun: proposer un espace de santé intégrative.

La santé intégrative se base sur une démarche multidisciplinaire via une collaboration entre praticiens. Elle permet de combiner la médecine conventionnelle aux approches complémentaires, d'intégrer l'hygiène de vie, la prévention et les soins de convalescence lors de l'accompagnement des patients, de respecter les particularités et les choix de chacun. Les praticiens de Santé Plurielle ont décidé d'œuvrer ensemble en s'appuyant sur la synergie de leurs pratiques dans un lieu abritant :

- un pôle médical et paramédical (3 médecins généralistes, une gynécologue-obstétricienne, 2 infirmières, un kinésithérapeute, une orthophoniste, un psychologue)
- un pôle de thérapeutes (ayurveda, massage, naturopathie, yoga, conseil en fleur de Bach, hypnose, shiatsu)
- une grande salle d'activités (cours collectifs de pratiques corporelles, ateliers, conférences, éducation à la santé, expositions)
- une association de praticiens et d'usagers

RDV au troisième étage du bâtiment dit Accueil Cévenol sis 23 Bd des Châtaigniers ! Site internet en création.

MAISON DE SANTÉ DU JARDIN DES ORANTES

La Maison de Santé du Jardin des Orantes a assuré, comme les autres médecins, le suivi de la crise sanitaire. Les médecins ont accueilli les patients par visio ou en présentiel pendant le confinement. Une tente permettant la réalisation des tests PCR avait été installée devant la maison de santé suite au déconfinement pendant plusieurs semaines.

Contact : 2 Chemin de Virenque, 30120 Le Vigan 04 67 85 66 55



LE SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) ET L'ESA (Équipe Spécialisée Alzheimer) SONT DES SERVICES DE L'HÔPITAL DU VIGAN DONT L'ACTIVITÉ EST AXÉE SUR LE DOMICILE

Le SSIAD permet de dispenser des soins d'hygiène et de confort nécessaire à la personne vivant à domicile et ainsi faciliter le retour à domicile en cas d'hospitalisation et/ou de retarder l'entrée en institution.

Les soins sont réalisés sur prescription médicale (prise en charge par les caisses d'assurance maladie) par une équipe d'aides-soignants sous la coordination d'une infirmière coordinatrice.

Secteurs d'intervention : LE VIGAN, MONTDARDIER, ALZON, LANUEJOLS, TREVES, CAMPRIEU, SUMENE, St JULIEN DE LA NEF, VALLERAUGUE. 04.67.81.61.74 - ssid@hlg.fr

L'ESA permet par la réalisation de séances de soins d'accompagnement et de réhabilitation (sur prescription médicale avec une prise en charge par les caisses d'assurance maladie) permet une stimulation des capacités restantes ainsi que le développement de stratégies de compensation dans les activités de vie quotidiennes.

Secteurs d'intervention : LE VIGAN, MONTDARDIER, ALZON, VALLERAUGUE, SUMENE, ST HIPPOLYTE DU FORT, QUISSAC, SAUVE, GANGES, ST LAURENT LE MINIER, MOULES ET BAUCELS, CAZILHAC, GORNIES, BRISSAC. 04.67.81.61.74 esa.levigan@hlg.fr

FORMATION AIDES SOIGNANTES

Depuis de nombreuses années, l'hôpital du Vigan accueille l'Institut de Formation d'Aides Soignants (I.F.A.S). En 2019, cet institut devient une antenne de l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé de Nîmes (I.F.M.S) du CHU de Nîmes. La sélection est ouverte à tous (pas de diplôme requis). L'admission se fait sur la base d'un dossier et d'un entretien. La formation se déroule de septembre à juillet. L'I.F.A.S accueille une promotion de 17 élèves . La formation s'organise en alternance entre un enseignement théorique (8 modules à valider), et des stages dans les différents établissements de soins et médicaux sociaux de notre territoire. Mme Eudeline est la Directrice Coordinatrice Générale de l'I.F.M.S de Nîmes et Mme Masson est la cadre infirmière formatrice de l'I.F.A.S du Vigan. Si cette formation vous intéresse, vous pouvez vous renseigner auprès de ces deux instituts de formation.

I.F.M.S de Nîmes : 04.66.68.69.09 - I.F.A.S du Vigan : 04.67.81.61.71

DES INITIATIVES SOLIDAIRES

Face à la crise sanitaire sans précédent que notre pays a traversé, de nombreuses initiatives de particuliers, d'élus, d'associations et d'entreprises ont vu le jour au Vigan, afin d'œuvrer chaque jour pour l'intérêt général.

Nos élus se sont mobilisés en faveur de leurs habitants afin notamment d'assurer la continuité de l'action sociale. Des initiatives possibles grâce à l'implication d'élus de la précédente mandature, des services municipaux, des partenaires sociaux-professionnels, d'associations, de citoyens solidaires engagés...

Retour sur celles portées par la Mairie du Vigan...

- Un service de livraison de courses en faveur des administrés qui ne pouvaient pas se déplacer, par un simple appel au secrétariat de la Mairie.
- Une distribution alimentaire a été organisée par Vigan Inter'Aide pour les plus démunis.
- Une distribution, par les agents municipaux, d'attestation dérogatoire de déplacement

dans les commerces qui étaient autorisés à ouvrir.

- Un accueil à l'école a été mis en place pour les enfants de personnels dérogatoires.
- La balayeuse a effectué 2 tournées par jour pour maintenir la propreté de la ville.
- La Mairie a dû fermer au public mais une permanence téléphonique a été maintenue. L'indispensable comme les actes d'état civil, les urgences ont été gérés en restant à l'écoute de la population.
- La mise en place d'un drive deux fois par semaine en partenariat avec les producteurs locaux.
- La mairie a distribué gratuitement à chaque habitant de la commune un masque en tissu lavable et réutilisable.
- Un suivi des personnes vulnérables est

réalisé par téléphone et mail par les élus afin de garder un contact et rompre l'isolement. Par ailleurs, pour la durée du confinement, la mairie a maintenu les subventions aux associations qui ont à leur charge un employé. Autre décision importante prise, la suspension de la redevance des espaces publics pour tous les commerces et les cafés-restaurants.

« Nous tenons à remercier chacune et chacun d'entre vous : les associations, les entreprises, les commerçants, les initiatives individuelles, toutes celles et ceux qui se sont mobilisés spontanément pour aider les autres. Nous avons, pendant cette période, découvert de nouvelles formes de solidarité et sans nul doute que c'est bien une nouvelle société qui va sortir de cette période exceptionnelle. »

PLAN CANICULE

Pour prévenir le risque de canicule chez les personnes âgées, fragiles ou isolées, la mairie du Vigan est à vos côtés. En cas de déclenchement du plan canicule, la mairie ouvre un registre nominatif de recensement dans l'objectif d'apporter une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes enregistrées en cas d'alerte et d'urgence.

Dans un contexte sanitaire particulier s'ajoutant à des épisodes de forte chaleur attendus par Météo France cet été, le plan national canicule a débuté le 1^{er} juin avec son premier niveau de « veille saisonnière » et s'étendra jusqu'au 15 septembre 2020.

Les mesures du plan national canicule font l'objet d'adaptations pendant la crise sanitaire du Covid-19.

Le plan canicule comporte quatre niveaux d'alerte liés aux prévisions de Météo France (vert, jaune, orange et rouge) que l'on peut retrouver sur la carte de vigilance météorologique.

- **Niveau 1 (vert)**, dit de veille saisonnière, est activé du 1^{er} juin au 15 septembre
- **Niveau 2 (jaune)**, dit avertissement chaleur.
- **Niveau 3 (orange)**, dit alerte canicule. Il est déclenché par les préfets de département
- **Niveau 4 (rouge)**, dit mobilisation maximale. Il est déclenché au niveau national par le Premier ministre.

Voici les recommandations du Haut Conseil de la Santé Publique

CONCERNANT L'AÉRATION DES LIEUX DE VIE

- Veiller au respect et à l'application stricte des réglementations qui rendent obligatoire le renouvellement de l'air dans tous les lieux de vie, quels qu'ils soient, par une ventilation naturelle ou mécanique et des bonnes pratiques qui en découlent.
- En période de forte chaleur, l'aération des milieux ou pièces confinés, dans le contexte Covid-19, pendant 15 minutes à une fréquence régulière, doit être réalisée dès lors que la température extérieure est inférieure à la température intérieure.

CONCERNANT L'UTILISATION DE LA CLIMATISATION

- Veiller au respect de la maintenance et rechercher le filtre le plus performant sur le plan sanitaire pour un système de climatisation, en lien avec la compatibilité technique de l'installation.

CONCERNANT L'UTILISATION DE VENTILATEURS ET BRUMISATEURS

- Dans les espaces collectifs de petit volume, clos ou incomplètement ouverts, l'utilisation de ventilateur à visée de brassage/rafraîchissement de l'air en cas d'absence de climatisation est contre-indiquée dès lors que plusieurs personnes sont présentes dans cet espace, même porteuses de masques.

- L'utilisation de ventilateur est préconisée, y compris en association avec une brumisation, dans une pièce où se trouve une seule personne. Le ventilateur doit être stoppé avant qu'une autre personne n'entre dans la pièce.

Pour appliquer le dispositif, **la ville s'appuie sur les différents services intervenant auprès des personnes âgées.**

Les personnes âgées ou isolées sont invitées à s'inscrire auprès de la mairie.

En cas de canicule, les personnes inscrites sont appelées pour s'assurer qu'elles vont bien et pour leur rappeler des consignes de prudence : s'alimenter, boire suffisamment et éviter de sortir durant les heures les plus chaudes de la journée.

CAMPUS CONNECTÉ

RECRUTEMENT D'UN SECOND TUTEUR



Le Vigan a été choisi parmi les 13 premières villes de France pour expérimenter le dispositif Campus Connecté et les résultats obtenus, après ce premier semestre 2019/2020, sont plus qu'encourageants. A ce jour, 10 étudiants sur 13 sont en réussite (soit 76% de la promotion) et 7 d'entre eux poursuivront leurs études au Campus Connecté l'année prochaine.

Le Campus suscite un vif intérêt. Neuf personnes ont entamé les démarches pour s'inscrire l'année prochaine. Au-delà de la réussite des étudiants, il est surtout attendu que le Campus puisse devenir un lieu de convergence dans lequel les personnes peuvent se retrouver pour échanger, vivre et apprendre. Un lieu de connaissance où il sera possible de se former à n'importe quel moment de sa

vie, à un rythme adapté et ajusté aux besoins et aspirations de chacun.

Telle est la finalité donnée au Campus Connecté cévenol, projet porté par la Mairie du Vigan.

La mise en place du Campus Connecté est un premier pas vers la création d'un pôle dédié à l'enseignement supérieur au Vigan.

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX

L'objectif principal est de permettre l'intégration d'un cursus universitaire à un public éloigné géographiquement des universités. Le Campus est également perçu comme un « tremplin », dont la finalité est d'encourager les étudiants à poursuivre leur deuxième ou troisième année dans les universités en présentiel. A cela, s'ajoute le désir de la création d'une vie étudiante sur le territoire.

L'Université partenaire de proximité du Campus du Vigan est l'Université de Nîmes. Celle-ci s'engage à mettre en œuvre un certain nombre d'actions concrètes à l'égard des étudiants du Campus tout au long de leur parcours formatif.

De nombreux autres partenariats notamment locaux ont été mis en place avec les organismes suivants : La Mission Locale, le Pôle Emploi, l'Association Educative du Mas Cavaillac, le CIO, la

Maison de la formation et des Entreprises, le CROUS de Nîmes ...

Et la Région Occitanie ainsi que le Rectorat de l'Académie de Montpellier sont pleinement engagés dans le dispositif.

Le Campus Connecté du Vigan se situe à la Cité scolaire André Chamson, au 1 Avenue Jean Jaurès.

Le site s'étend sur une surface de 100m². Il est ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 18h.

Un Coordinateur/Tuteur est présent sur place toute la semaine.

Il assure un accompagnement administratif, pédagogique, méthodologique et motivationnel. Il est garant de l'assiduité des étudiants. Il propose également des cours collectifs méthodologiques transversaux, des rencontres avec des partenaires, des sorties conviviales et festives et organise la venue au Campus d'intervenants extérieurs qui peuvent être des professionnels ou des enseignants.

Pour l'année 2020/2021, il est prévu d'élargir la promotion à 20-25 étudiants, ce qui implique l'arrivée d'un autre Tuteur méthodologique.

**Celui-ci a été recruté en juin 2020.
Nous lui souhaitons la bienvenue !**

ÉCOLES JEAN CARRIÈRE

Ce fut une année particulière pour les écoles. Enseignants, salariés, élèves et leurs familles ont dû travailler à distance pendant le confinement, puis dans des conditions sanitaires très strictes suite à la réouverture des écoles le 12 mai.

Nous tenons à remercier le travail formidable effectué par les enseignants, qui ont dû suivre leurs élèves à distance, puis les accueillir en classe en respectant les nombreux gestes barrières.

Nous remercions également chaleureusement les employés de la mairie qui ont assuré l'entretien des locaux et l'accueil des enfants lors du déconfinement.

Cet été, l'école élémentaire Jean Carrière verra son toit rénové, ses locaux entretenus, et comme chaque année, de nouveaux équipements seront fournis aux écoles maternelle et primaire pour le confort de travail des enfants et des enseignants.

En espérant une rentrée sereine, nous leur souhaitons à tous de bonnes vacances.



CINEMA & LITTERATURE

CINEMA D'ÉDUCATION



Le festival international du film de l'éducation a réalisé sa troisième édition du 2 au 5 Mars juste avant le confinement. Il y en a eu pour tous les publics de la maternelle au lycée, une séance parents enfants et deux soirées tout public.

Plus de 300 spectateurs ont assisté aux séances, avec un pic pour « la Communion », film qui a obtenu le grand prix au festival du film de l'éducation, mais également nominé à Cannes !

La programmation était variée, films d'animation, courts métrages longs métrages, et abordait des sujets autour de la place de la femme, de l'adolescence, de la différence....

Ce festival est l'aboutissement d'un partenariat entre les Cemea, la municipalité du Vigan et la cité scolaire André Chamson.

Il a permis entre autres à des lycéens de s'impliquer au travers les ateliers cinémas au lycée, dans la construction et l'animation du festival.

Ils ont interviewé l'intervenante Fabienne Garcia, infirmière impliquée dans une association africaine, après la projection du film « Excision ».

LES ÉCLATS DE LIRE

Comme chaque année, l'association Kamishibaï avait préparé une belle programmation pour ses Eclats de lire qui devaient avoir lieu du 15 au 17 mai et proposer aux enfants et aux plus grands une grande fête du livre jeunesse.



Mais, comme pour beaucoup d'événements culturels, le COVID 19 et le confinement en ont décidé autrement. L'association a pris la décision début avril d'annuler sa manifestation mais de proposer « Le salon dans ton salon », une édition en ligne.

On a donc pu voir en ligne, du 14 au 17 mai, une présentation de tous les auteurs initialement invités, des lectures de leurs textes, des ateliers en vidéos et en tuto, des interviews, des photos, et même des chansons, sur le site leséclatsdelire.fr et sur le FB [leséclatsdelire](https://www.facebook.com/leséclatsdelire/).



L'association travaille déjà à sa prochaine manifestation, **le Coup d'Eclat, prévu pour les 12 et 13 décembre** : Une carte blanche à Natali Fortier, créatrice plasticienne dont l'envie d'inventer et de donner est immense et le talent multiforme. Autrice-illustratrice d'une trentaine de livres, Natali manie tout autant le pastel, l'huile, le crayon à mine, que le plâtre, le bois, le carton, la terre !

Les prochains Eclats de Lire, eux, auront lieu du 28 au 30 mai 2021.

COMPAGNIE AMARANTE - LES LANGUES SE DÉLIENT

www.compagnie-amarante.com

Après le tournage de la comédie musicale « COMME UN AIR DE FÊTE » avec les habitants. es (visible en ligne sur www.compagnie-amarante.com), la Compagnie AMARANTE continue d'aller à la rencontre des viganais.e.s !



Depuis 3 ans, à travers le projet « LES LANGUES SE DÉLIENT », initié par, et en collaboration avec les Écoles JEAN CARRIÈRE, la Cie tisse les itinéraires de viganais.es venu.e.s d'ailleurs, soutenue par la MAIRIE du Vigan et de nombreux partenaires, et met en lumière les portraits de viganais.ses qui ont quitté leur pays, leur famille, leurs amis, il y a 2, 15, 30, 80 ans.

Cette année est l'occasion d'une grande rétrospective. Un événement au long court qui réunit, entre autres :

les expositions 2017 à 2019 dans une installation exceptionnelle au Musée

Cévenol, visible du 3 juin au 31 octobre 2020 ;

l'édition d'un livre « LES LANGUES SE DÉLIENT, ITINÉRAIRES DE VIGANAIS » (en vente à la librairie du Pouzadou et au musée cévenol) et une grande fête populaire de la soupe et du pain, en clôture du projet, le samedi 7 novembre.

Le 12 juin dernier, le Jardin des Calquières fût le théâtre de la sortie du livre, mémoire des expositions issues de ces rencontres.

Au programme : séance de dédicaces en présence des auteures, distribution des exemplaires aux personnes-témoins du



projet et livraison en vélo pour nos ainés. es, ainsi que les vernissages, en présence de Madame la Maire, des expositions « ITINÉRAIRES DE VIGANAIS » et celle réalisée par des élèves de l'école Jean Carrière, « VOYAGE ».

Les expositions se prolongent, hors le Musée, aux abords du vieux pont et dans le parc des Châtaigniers, par une installation de photographies sur toiles tissées. Et pourquoi pas une séance de cinéma en plein air en juillet ?

À suivre...



[m] musée de France

MUSÉE CÉVENOL

Nous sommes heureux de vous annoncer la réouverture du musée après la période de confinement. Les collections permanentes en ethnologie, archéologie, histoire et littérature vous font découvrir la vie autrefois en Cévennes.

Cette année, deux expositions temporaires nous invitent aux voyages dans le temps et dans l'espace : nous accueillons la rétrospective Itinéraires de viganais 2017-2019 créée et proposée par la Compagnie Amarante (voir article ci-dessus) et l'exposition Voyages d'élèves de l'école Jean Carrière. Venez découvrir ces voyages originaux !

MUSÉE PRATIQUE : Attention ! Nous avons modifié nos horaires d'ouverture !

En raison de la situation sanitaire les matinées sont réservées au ménage et désinfection des trois étages.

De juin à octobre, le musée est ouvert au public du : mercredi au dimanche de 14 h à 18 h.

MUSÉE CÉVENOL
LE VIGAN

**LES TARIFS SONT
INCHANGÉS :**

- gratuit pour les habitant.es du Vigan, les moins de 18 ans
- Plein tarif, 5 €
- Réduit, 3 €



1, rue des Calquières - 30120 Le Vigan - Tél : 04.67.81.06.86 - service.musee-cevenol@levigan.fr

SOCIETE CITOYENNE

ENERGETHIK : Des énergies citoyennes sur Le Vigan

Depuis le début de l'année une société citoyenne s'est constituée pour développer la production d'énergies renouvelables et favoriser la sobriété énergétique sur Le Vigan.

Malgré le confinement, l'association Energ'Ethik a continué de travailler sur le projet, qui avance. Les réunions du mardi soir à 18h ont repris rue du Valdourbie, qui longe la Bio coop (en respectant les précautions sanitaires).

Déjà un premier chantier est programmé : en septembre 2020, installation de la centrale du bâtiment de la biocoop !

Il reste beaucoup d'actions à mener (réunion d'information, tractage, site web, collecte de fonds etc.). L'association fait appel à toutes les bonnes volontés.

contact : energ-ethik@framalists.org

OPPOSITION

"Nous tenons tout d'abord à remercier tous les viganais qui nous ont soutenu durant la campagne et ces élections si particulières. Sur 3054 inscrits, seulement 1666 ont voté, soit environ 300 de moins qu'en 2014. Nous avons obtenu 757 voix, et la liste de Mme Arnal a été élue avec seulement 848 voix. Pour ces raisons, comme je l'ai expliqué lors du premier conseil municipal, nous estimons que ce vote est insincère. C'est pourquoi les six élus de notre liste n'ont pas pris part à l'élection du maire et de ses adjoints le 23 Mai dernier. Forts des compétences de toute notre équipe et du travail qu'elle fournit depuis des mois, notre désir de travailler ensemble dans la transparence et dans l'intérêt général au Vigan reste intact. Les membres de la liste restent à votre écoute et continuent de se mobiliser chaque jour. Nos six élus au conseil municipal et nos trois élus à la communauté des communes continueront à travailler dans le bon sens, et à soutenir toutes les initiatives qui permettront d'offrir au Pays Viganais un avenir meilleur."

Alessandro Cozza – Tête de la liste Ensemble, donnons un avenir aux Viganais

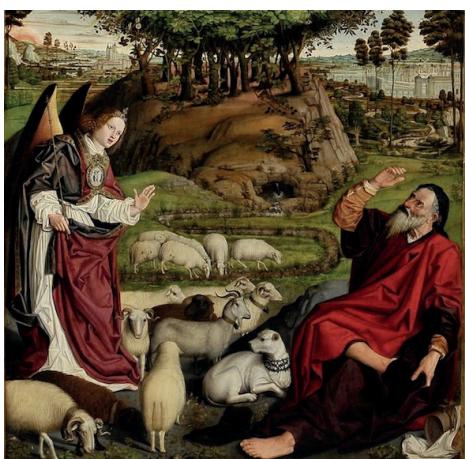


HISTOIRE DE L'ART



Collier musée ©Musée cévenol

Dans le Musée cévenol, un collier anti-loup en fer forgé est exposé dans une vitrine de la salle d'ethnologie. Il a été donné dès les débuts du musée en 1963 par M. Ramboz, instituteur à Mandagout. Il est daté du XVI^e siècle et provient de Mandagout. Il est constitué de plaques aux extrémités en pointes relevées, probablement réalisé par des artisans locaux. Certains soupiraux de maisons anciennes du Vigan possèdent encore des grilles forgées selon cette technique. On les appellent en patois des estripe cat (ou en français, des étripe-chat)...



Nicolas Froment, Triptyque du buisson ardent, 1475.
©Cathédrale Saint Sauveur, Aix en Provence

Toujours dans la vitrine, une peinture représente un berger gardant son troupeau, surpris par l'apparition d'un ange. Son chien porte un collier à pointes semblable au nôtre. Il s'agit de la partie basse du triptyque du Buisson ardent peint par Nicolas Froment, daté de 1476 et conservé à la cathédrale Saint Sauveur d'Aix en Provence. Dans cette scène, il est question d'un épisode biblique où Moïse fait paître son troupeau, et reçoit d'un ange la révélation de l'existence d'un Dieu unique par un buisson qui brûle mais ne se consume pas. Dans cette scène, tout est symbole, les brebis, la végétation, les gestes, même les couleurs, rien n'est laissé au hasard. Tous ces symboles ramènent au thème principal, la Rédemption, le sacrifice du Christ qui permet la rémission des péchés et l'espoir en la vie éternelle.

Au centre de l'image, un détail nous concerne plus précisément : couché dans l'herbe, un chien blanc à l'air débonnaire regarde en direction de l'ange. Armé de son collier, le chien blanc aide le Bon pasteur à garder ses brebis, et veille

avec constance pour parer aux attaques du Mal, c'est-à-dire le loup, désigné au Moyen-Age comme l'ennemi du Christ et le compagnon du Diable. Son collier à trois rangs de piques, représente la Trinité mais aussi la Couronne d'épines et annonce ainsi le sacrifice ultime du Christ.

CE QUI NOUS RAMÈNE AU COLLIER DU MUSÉE CÉVENOL...

Les colliers de protection apparaissent dès l'Antiquité : dans le cadre de guerres, les armées romaines utilisaient des molosses portant des colliers cloutés avec armure pour attaquer l'ennemi. Au Moyen-Age, le port de colliers anti-loup, ours ou lynx se développe. En 1342, la somme de "5 sols tournois pour deux colliers de fer que nous avons acheté pour le travail des mâtins qui vont aux brebis" est notée sur les comptes de l'Hôpital du Pas à Rodez. Toujours au XIV^e siècle, Gaston III, Comte de Foix dit Gaston Fébus (1331-1391), écrit Le livre de chasse, un traité de vénerie illustré d'enluminures, dans lequel il étudie les techniques de chasse, les différentes races de chien, leurs spécialisations ainsi que l'étude de leur nourriture. Sur l'enluminure une partie du chenil de Gaston Fébus. On retrouve des lévriers, des épagneuls, et



Gaston Phébus, Le chenil, in Le livre de chasse, XIV^e
©Pierpont Morgan Library

des chiens de garde ou d'attaque avec un collier à piquants.

ET AUJOURD'HUI ?

Cette pratique se perpétue dans des régions d'élevage, comme la Turquie, la Roumanie mais aussi le Bouthan, l'Inde, le Népal. Ces colliers sont utilisés depuis le retour du loup dans certains pays méditerranéens. Ces colliers sont nommés hanaka en Bulgarie, lanaria en Grèce, carlanca en Espagne, vreckale en Italie. Le Kangal, énorme chien de garde très répandu chez les Kurdes de Turquie pour garder les troupeaux mais aussi les villages, est un chien légendaire, originaire des hauts plateaux anatoliens, qui a suivi la migration des peuples turcs il y a plus d'un



Mâtin espagnol portant une carlanca ©J. Arévalo



Berger Kangal, source : Wikipedia

millénaire. Il est éduqué de la même façon que les chiens Patou en France, les chiots sont élevés au sein du troupeau.

C'est ainsi que partis d'un collier anti-loup exposé dans une vitrine, nous avons pu faire un long voyage dans le temps et dans l'espace. Nous vous invitons à continuer ce voyage en nous rejoignant au Musée cévenol cet été.

ANIMATIONS & CULTURE

Les animations culturelles sont un lien indispensable à notre territoire et un gage de dynamisme.

Dans le contexte exceptionnel que nous vivons depuis plusieurs mois, certaines manifestations du printemps et de l'été ont malheureusement dû être annulées ou reportées.

Mais un programme de festivités est tout de même maintenu, proposé par les associations du territoire et la Mairie du Vigan – Sous réserve des mesures sanitaires applicables :

- Marchés de nuit,** tous les mercredis à partir du 15 juillet,

Programmation des animations par l'association Ô Merle :



15/07 : Zone Bleue. Chanson et exposition de Nathalie Gabrielli avec Michel Tardieu au piano.

22/07 : Caminhando Trio. Jazz brésilien. Avec Sylvain Artignan (clarinette), Jérôme Boyer (percu) et Dano Haider (guitare).

29/07 : FYP. Trio de musique irlandaise avec Fanchon Ligny (violon), Yann Rullière (guitare) et Pol Hegarty (Cajon).

05/08 : Louisana Stomp. 4tet Jazz Nouvelle Orléans emmené par Gentiane Lameloise (Saxophone, Trombone, trompette, percu, banjo).

12/08 : Fleur de la rue. Chanson française populaire en solo Accordéon Voix.

19/08 : Coffee & Cigarettes. Chanson Jazz avec Naomie Acklin (chat) Sam Hussong (basse) et François Marie (guitare).

- « L'orgue au marché » les 18 et 25 juillet, 1^{er}, 8 et 15 août, dans le Temps du Vigan**

- « De la musique plein les yeux » les 21 et 28 juillet, 4, 11 et 18 août à 21h**

organisé par l'Orchestre de Chambre des Cévennes et la Mairie du Vigan,

21 juillet, hall du presbytère Place Bonald : Impressions baroques avec François Gilles (violon) et Jean-Sébastien Taillefer (clavecin)

28 juillet, place du marché : « Sympathies » (musique traditionnelle et baroque) avec Colin Heller (nyckelharpa, hardingfele et viole d'amour)

4 août, Cour de l'Espace Lucie Aubrac : « Traversée musicale en Europe» avec François Gilles (violon), Bernard Pozzera (alto), Jean-Sébastien Taillefer (clavier numérique)

11 août, Jardin des Orantes : Sy My Jazz Trio, avec Sylvain Artignan (saxophone et clarinette), Marc Nègre (guitare et contrebasse), Yann Rullière (guitare et basse)

18 août, Château de Mareilles : « Métamorphoses » avec Laetitia Cottave (hautbois), Chloé Silvestri (hautbois), Julie Derlincourt (basson)

- Les Heures d'orgue,** dimanches 30 août et 13 septembre.

Et on vous l'annonce déjà :

- Les goguettes,** « En trio mais à quatre », Chanson parodique, le 8 octobre

- « Au Musée Cévenol »**

29 juillet et 12 août : à 18h30 Soirées contes pour le jeune public à partir de 6 ans
à 21h00 Soirées contes pour les plus grands

Tous les jeudis après-midis de juillet et août : Démonstration de tissage de la laine sur métier de haute lisse

21 août à 18h : Les Amis de Janet



Le Festival du Vigan, L'Art sur l'Arre, les Nocturnes du Griffé et le Festival Ô Merle sont reportés à l'été 2021

ÉTAT CIVIL DU 11/12/2019 AU 26/06/2020

NAISSANCES : 12

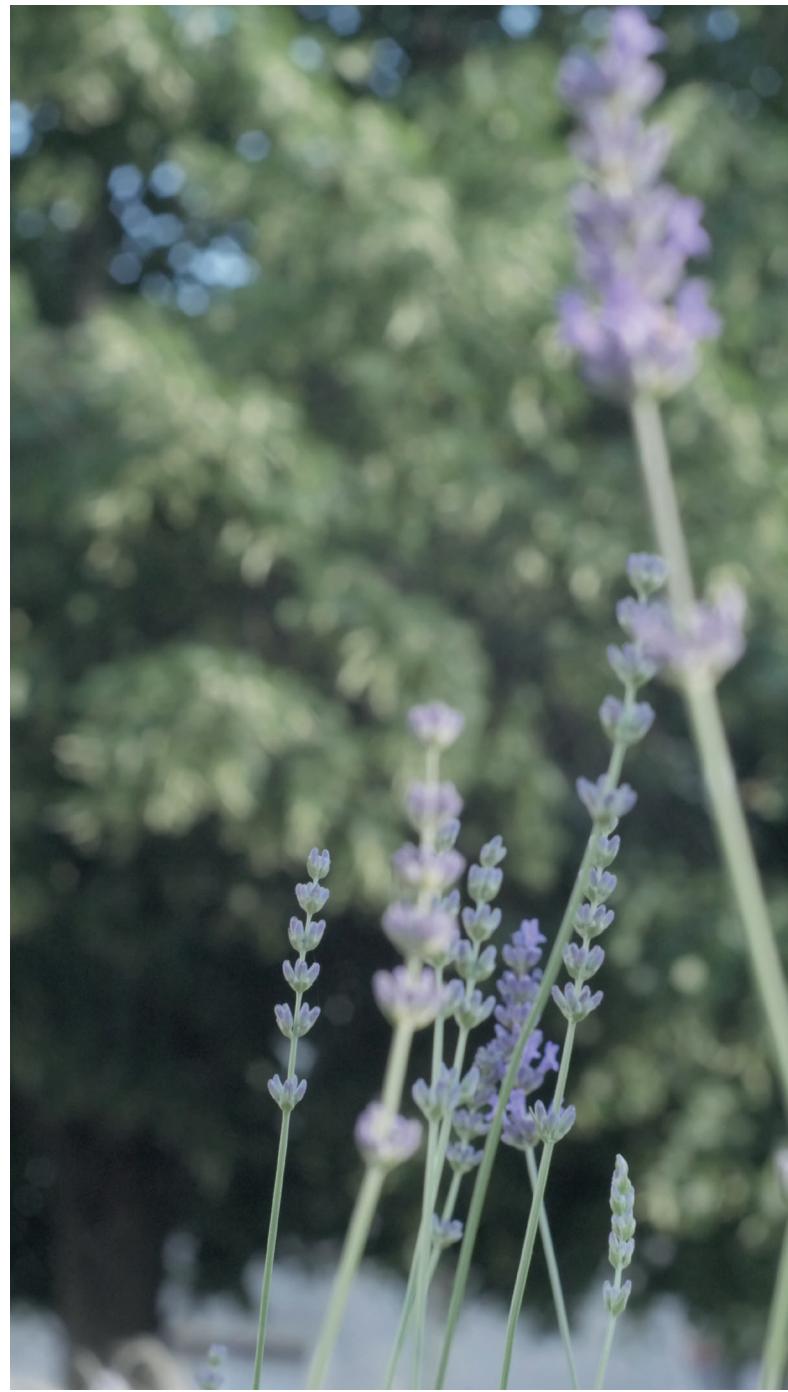
- CLAVERIE Ethan, né le 27 décembre 2019 à GANGES (Hérault) fils de Didier CLAVERIE et de Marie-Ange KELLNER
- AVINENS TRIPOLDI Lucio né le 30 décembre 2019 à GANGES (Hérault) fils de Wilfrid AVINENS et de Marina TRIPOLDI
- JACQUEMIN Myriam née le 13 janvier 2020 à GANGES (Hérault) fille de JACQUEMIN Florent et de ZAYDAN Houda
- LIMÉRY COPPÉ Alexis né le 23 janvier 2020 à Ganges (Hérault) fils de Stéphane COPPÉ et de Mélissa LIMÉRY
- SAINDOU Emma née le 24 janvier 2020 à GANGES (Hérault) fille de Nadjima SAINDOU
- BERNABEU MAYEN Erynn né le 01 février 2020 à GANGES (Hérault) fille HU Grégory et de BERNABEU MAYEN Esther
- BAS Lyana née le 15 mars 2020 à GANGES (Hérault) fille de BAS Romain et de KUENEMANN Julie
- CORNET Siam née le 20 mars 2020 à GANGES (Hérault) fils de CORNET Jordan et de DE COLOMBI Ivan
- KHENNAIFI Leya née le 11 avril 2020 à GANGES (Hérault) fille de KHENNAIFI Alfred et de FANTROS Sabrina
- FERBACH HENRY Nube née le 15 avril 2020 à GANGES (Hérault) fille de HENRY Ruben et de FERBACH Nolwenn
- GEOFFROY Raphaëlle née le 20 avril 2020 à LE VIGAN (Gard) fille de BOUTROUE Sylvain et de GEOFFROY Noëline
- CHEVALME Noa née le 22 avril 2020 à GANGES (Hérault) fils de CHEVALME Jason et de BLANC Inès

MARIAGES : 2

- M. GINIEIS Thomas et Mme BOUCHARD Jessica mariés le 01 février 2020
- M. ACKLIN Nicolas et Mme EVEGNY Blou Sadou Amandine mariés le 15 février 2020

DÉCES : 43

- Mme GLEYSE Jacqueline décédée le 11 décembre 2019 à GANGES (Hérault)
- M. TORRES Francisco décédé le 15 décembre 2019 à LE VIGAN (Gard)
- M. DESCAMPS Lionel décédé le 22 décembre 2019 à GANGES (Hérault)
- M. PARISOT Frédéric décédé le 29 décembre 2019 à LE VIGAN (Gard)
- Mme PLANQUE Lucette décédée le 07/01/2020 à LE VIGAN (Gard)
- Mme BOURGADE Aliette décédée le 08/01/2020 à LE VIGAN (Gard)
- CAVAGNA Mireille décédée le 11/01/2020 à GANGES (Hérault)
- M. BLAQUIERE Guy décédé le 25 janvier 2020 à LE VIGAN (Gard)
- Mme CAUSSE Jacqueline décédée le 26 janvier 2020 à GANGES (Hérault)
- M. PELLECUIER Jean-Paul décédé le 04 février 2020 à LE VIGAN (Gard)
- Mme MONSO Jeanne décédée le 15 février 2020 à LE VIGAN (Gard)
- Mme DIAZ Marie décédée le 10 février 2020 à LE VIGAN (Gard)
- M. DE BON Jean-Claude décédé le 17 février 2020 à MONTPELLIER (Hérault)
- M. BRESSON Georges décédé le 18 février 2020 à MOLIERES-CAVAILLAC (Gard)
- M. BERJAMIN Steeven décédé le 20 février 2020 à MONTPELLIER (Hérault)
- Mme VAQUIER Christiane décédée le 21 février 2020 à MOLIERES-CAVAILLAC (Gard)
- M. BERTHEZENE Maurice décédé le 28 février 2020 à GANGES (Hérault)
- M. AT Pascal décédé le 01 mars 2020 à AVEZE (Gard)
- M. CAMPREDON Christian décédé le 04 mars 2020 à LE VIGAN (Gard)
- M. BELKAÏD Abdelkader décédé le 19 mars 2020 à LE VIGAN (Gard)
- Mme SARRAN Georgette décédée le 20 mars 2020 à LE VIGAN (Gard)
- Mme PEYRIERE Armande décédée le 21 mars 2020 à LE VIGAN (Gard)
- M. VALETTE Pierre décédé le 26 mars 2020 à LE VIGAN (Gard)
- M. TESSIER Roger décédé le 29 mars 2020 à LE VIGAN (Gard)
- Mme VEZINET Georgette décédée le 01 avril 2020 à LE VIGAN (Gard)
- Mme SEGUIN Paulette décédée le 06 avril 2020 à LE VIGAN (Gard)
- M. JOURDAN Gérard décédé le 06 avril 2020 à MONTPELLIER (Hérault)
- Mme CEVAER Josyane décédée le 09 avril 2020 à LE VIGAN (Gard)
- Mme MENDES Marlène décédée le 10 avril 2020 à LE VIGAN (Gard)
- Mme DELHOMME Suzanne décédée le 12 avril 2020 à MONTPELLIER (Hérault)
- M. BLOSSIER Gilbert décédé le 17 avril 2020 à LE VIGAN (Gard)
- Mme BOYER Denise décédée le 18 avril 2020 à LE VIGAN (Gard)
- Mme FESQUET Marie-Reine décédée le 28 avril 2020 à LE VIGAN (Gard)
- Mme PANAFIEU Marguerite décédée le 01 mai 2020 à NANT (Aveyron)
- M. BOUILLÉ Guy décédé le 06 mai 2020 à LE VIGAN (Gard)
- M. DEMONCHY Gilles décédé le 10 mai 2020 à LE VIGAN (Gard)
- M. DUPONT Max décédé le 18 mai 2020 à LE VIGAN (Gard)
- Mme CARLE Jeannine décédée le 23 mai à MONTPELLIER (Hérault)
- Mme PIZON Marie décédée le 04 juin 2020 à LE VIGAN (Gard)
- Mme BOULOGNE Myriam décédée le 07 juin 2020 à GANGES (Hérault)
- M. CADOU Jean décédé le 10 juin 2020 à LE VIGAN (Gard)
- M. CABLAT Jean décédé le 24 juin 2020 à LE VIGAN (Gard)
- M. GUELAI Kacem décédé le 26 juin 2020 à LE VIGAN (Gard)



3 SEPTEMBRE 2020

TOUR DE FRANCE

LES CÉVENNES
AU SOMMET

DU TEIL AU MONT AIGOUAL



3 SEPTEMBRE 2020 • ARRIVÉE MONT AIGOUAL

RETRouvez toutes les infos sur :
MONTAIGOUAL.GARD.FR



#LESCEVENNESAUSOMMET